

SÄUBERLIN & PFEIFFER S.A., Vevey

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

le jeudi 30 mai 2002, à 11 h, à l'Hôtel Pavillon, place de la Gare 4, à Vevey

Etablissement de la feuille de présence dès 10 h 30.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2001.
2. Comptes annuels de l'exercice 2001.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2001.
4. Rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'exercice 2001 et sur les comptes consolidés de l'exercice 2001.
5. Décisions relatives à:
 - a) Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2001.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2001.
 - b) Approbation des comptes annuels de l'exercice 2001.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2001.
 - c) Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2001.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2001.
 - d) Rapports de l'organe de révision sur l'exercice 2001.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de prendre acte des rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'exercice 2001 et sur les comptes consolidés de l'exercice 2001.
 - e) Décharge aux membres du Conseil d'administration.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires que décharge soit donnée aux membres du Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2001.
6. Elections:
 - a) Election de l'organe de révision.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires la nomination, en qualité d'organe de révision, de PricewaterhouseCoopers SA pour une période d'une année.
 - b) Election du réviseur des comptes de groupe.
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires la nomination, en qualité de réviseur des comptes de groupe, de PricewaterhouseCoopers SA pour une période d'une année.
7. Propositions et délibérations éventuelles sans prise de décision.
8. Adoption du procès-verbal.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2001, le rapport de gestion du Conseil d'administration et les rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2001 seront à la disposition des actionnaires, au siège de la société à Vevey, dès le 7 mai 2002. Seuls les actionnaires dûment inscrits au registre des actions à la date du 7 mai 2002 sont autorisés à prendre part à l'assemblée générale. Les cartes d'admission doivent être demandées au siège de la société à Vevey, d'ici au 17 mai 2002.